

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 02 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 02 février à 20 heures 30 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Nans Perrin, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Fabien Plasson donne procuration à Isabelle Baas

Marie-Christine Chaprier donne procuration à Christine Robin

Date de convocation : 26 janvier 2023

Secrétaire de séance : Isabelle Baas

OBJET : Demande de subvention : DETR 2023

La loi de finances 2023 a reconduit les enveloppes DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)

Mme le maire propose de présenter le dossier suivant :

Les dépenses de d'amélioration des réseaux d'adduction en eau potable sont éligibles à la DETR.

Pour le service eau et assainissement, il est proposé de faire une demande sur le changement des brises charges en réducteurs de pression afin d'améliorer le réseau d'adduction d'eau.

Le devis estimatif proposé par le bureau d'étude Naldeo s'élève à 49 000,00 € HT, soit 58 800,00 € TTC.

Le conseil municipal, après délibération,

DIT que les crédits sont inscrits au budget eau-assainissement 2023

AUTORISE Mme la maire à faire cette demande de subvention

La maire
Céline Elie



La secrétaire de séance
Isabelle Baas

